

**NECI**

**NORMANDIE  
ECONOMIE CIRCULAIRE**

4<sup>es</sup>

Assises Normandes  
**de l'Économie  
Circulaire**

# Plastique en transition

10 Octobre 2024 / ESAM

**Atelier**

**Comment substituer les emballages  
plastiques à usage unique ?**



**NECI**  
**NORMANDIE  
ECONOMIE CIRCULAIRE**

## Comment substituer les emballages plastiques à usage unique ?

### Différents types d'emballages



**LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SONT PARTOUT !**

Le plastique est utile pour contenir et protéger nos produits. Mais très souvent à usage unique, ces emballages sont trop vite jetés alors que leur fabrication a nécessité beaucoup de ressources. Selon leur forme et leur composition, on ne sait pas encore tous les recycler et seuls certains peuvent être réintégrés dans la production d'emballages.

**LE RECYCLAGE NE PEUT PAS ÊTRE LA SEULE SOLUTION !**

**1,2 MILLIONS DE TONNES / AN**  
d'emballages plastiques pour les ménages français  
SEULS 27% SONT RECYCLÉS

- 01 PET**  
Bouteille et flacon en PET clair  
SE RECYCLE EN EMBALLAGES, EN FIBRES...  
Bouteille et flacon en PET coloré, opaque...  
SE RECYCLE EN FIBRES TEXTILES, AUTRES...
- 02 PEHD**  
Pot et barquette solide  
RECYCLAGE DIFFICILE  
Bidon, bouteille de lait, barquette solide...  
SE RECYCLE EN BACS, TUYAUX, PALETTES...
- 05 PP**  
Pot, bouteille...  
SE RECYCLE EN PIÈCES AUTO, BÂTIMENT...  
Film, blister...  
PAS DE RECYCLAGE ACTUELLEMENT
- 04 PEBD**  
Sac, sachet, film...  
RECYCLAGE DIFFICILE, FILIÈRE EN DÉVELOPPEMENT

# Comment substituer les emballages plastiques à usage unique ?

## Contexte réglementaire

La France se dote d'une trajectoire nationale visant à augmenter la part des emballages réemployés mis en marché par rapport aux emballages à usage unique :

**5%** d'emballages réemployés mis en marché en 2023, en unité de vente

**10%** d'emballages réemployés mis en marché en 2027, en unité de vente

- ✓ Les entreprises mettant sur le marché français au moins 10 000 unités de vente d'emballages par an sont concernées par une **obligation de réemploi**.
- ✓ Les entreprises qui déclarent un chiffre d'affaires > 50 millions d'euros sont concernées par une obligation de réemploi **dès 2023**. Elles vont donc devoir suivre et déclarer leurs emballages réemployés en 2024.



**2030**

Réduction de 50% du nombre de bouteilles en plastique à usage unique mis sur le marché

**2040**

Fin de la mise en marché des emballages à usage unique

## Comment substituer les emballages plastiques à usage unique ?

### Stratégie 3R

#### REDUIRE

La recherche du "juste emballage"

- Eco-conception
- Elimination de l'emballage ou d'un élément
- Développement de l'offre grand format
- Concentration des produits et recharges
- Vrac

#### REEMPLOYER

Un modèle en (re)construction

- Mise en place de contenants réemployables
- Collecte auprès du consommateur/de l'utilisateur final
- Lavage
- Remise de circulation

#### RECYLER

Amélioration de la recyclabilité, développement des filières de recyclage, incorporation de matière recyclée

### Substitution matière

Plastique biosourcés, biodégradable ou compostables  
Papier/carton

Plastique réemployable  
Verre  
Métal  
Céramique  
Textile  
Bois

Changement  
d'usage/de pratique

Réemploi  
possible



# Comment substituer aux emballages plastiques à usage unique ?

Participer aux changements !





*IDVERRE PROPOSE*

Un accompagnement des  
producteurs et acteurs de l'industrie  
agroalimentaire en ...

- fournisseur
- mettant en place
- récupérant
- lavant
- désinfectant



Eco cup



Caisse de transport



Barquette en inox



Bocaux







# La Consigne Havraise :

## Un service de mise à disposition et de gestion de consigne



*Une initiative du collectif*

**IMPEC**



# La consigne alimentaire, un service zéro déchet de l'économie circulaire

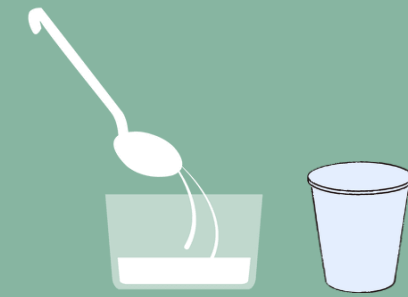
→ Sur évènements  
→ Chez vos commerçants :  
restaurants, traiteurs,  
bouchers, boulangers...  
→ Pour les plateaux repas en  
entreprise



La Consigne Havraise livre et met à disposition ses contenants



La Consigne Havraise récupère les contenants sales pour les laver



Le restaurateur/traiteur/food truck, commerçant sert ses plats et boissons dans des contenants réutilisables



Le consommateur déguste puis ramène son contenant

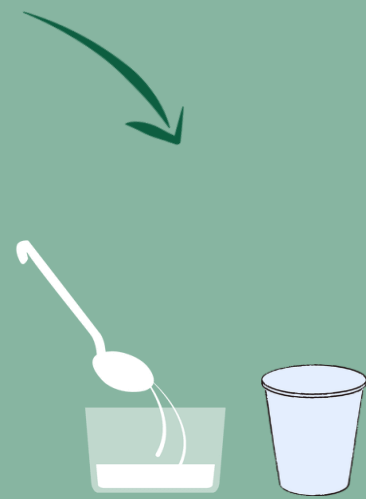


# Comment ça marche ?

## Pour le professionnel



La Consigne Havraise met ses contenants à disposition du professionnel



Le restaurateur sert ses plats et boissons dans des contenants réemployables, il encaisse le prix de son plat + le prix de la consigne



Les contenants sont lavés pour être réemployés



Lorsqu'un consommateur rapporte un contenant, le professionnel lui rembourse le prix de la consigne.



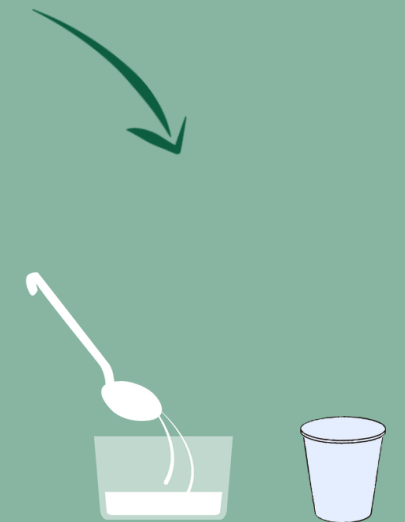
## Pour le consommateur



Le consommateur choisit son plat auprès restaurateur/traiteur/food truck, commerçant



Après dégustation, il ramène le contenant et récupère la consigne



Il est servi dans un contenant réemployable et consigné



Il paie son repas ainsi que la consigne du contenant au food truck  
(Ex. 10 € le plat + 2€ de consigne = 12 €)



## Contenants en verre



Esthétique



Résistants



Différents formats

## Contenants en plastique

Léger



Empilables



Plastique recyclable



Différents formats

Réemployables au moins 125 fois



## Gobelets et couverts



Léger

Réutilisables



Personnalisables ou génériques



Différents formats





# Pourquoi proposer des contenants réemployables ?



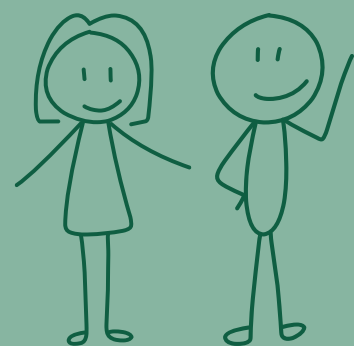
**La réduction des déchets, un enjeu environnemental**



**La valorisation d'un évènement, d'un établissement vertueux, un élément de réponse à une politique RSE**



**Une réglementation qui tend vers l'interdiction du jetable**



**Une demande des consommateurs, employés, administrés, partenaires**



# Comment substituer les emballages plastiques à usage unique ?

Suivre les informations du Club "Consigne & Réemploi des emballages en Normandie"

<https://neci.normandie.fr/clubs/consigne-reemploi-des-emballages-en-normandie>

## Contacts :

Magalie Petit, CRESS Normandie

[magalie.petit@cressnormandie.org](mailto:magalie.petit@cressnormandie.org)

Benoit Sebaut, Normandie Equitable

[benoit@normandie-equitable.org](mailto:benoit@normandie-equitable.org)

The screenshot shows the website interface for the NECI club. At the top left is the NECI logo. At the top right is a green button labeled 'Se connecter / S'inscrire'. Below the logo is a navigation menu with icons for home, search, user profile, globe, and mail. The main content area features a breadcrumb trail '← Tous les clubs' and a large heading 'Consigne & Réemploi des emballages en Normandie'. Below the heading is a sub-heading 'Accueil > Clubs > Consigne & Réemploi Des Emballages En Normandie'. On the left side of the main content area, there is a graphic with the text 'CONSIGNE & RÉEMPLOI DES EMBALLAGES En Normandie' and an illustration of a person recycling bottles. At the bottom right of the page, there are accessibility icons for font size (A-, A+) and a lock icon.